

PANNEAU LABEL COMMUNE À DÉCOUVRIR

Référence : 10097

RESUME

Le panneau Commune à découvrir est à installer à l'entrée d'une commune pour indiquer qu'elle est labellisée "à découvrir". Le nombre d'horloges représentent le temps de visite conseillé pour la commune. Il correspond à celui attribué lors de la remise des prix 2025, visible dans les messages envoyés à la rentrée 2025 ainsi que sur le [site officiel du label](#).

Similaire au [panneau de label villages et villes fleuris](#), le panneau est fabriqué en aluminium 15/10^e très solide et peut être fixé grâce à ses deux rails de fixation inclus au dos.

Dimensions : 1000 x 400 mm

Points forts :

- Épaisseur identique au [panneau d'entrée d'agglomération EB10](#)
- 0 à 4 horloges (en fonction du label détenu par la commune)
- Fabriqué en aluminium 15/10^e
- Fabriqué en France

DECLINAISONS

Nombre d'horloges
0
0,5
1
1,5
2
2,5

3
3,5
4

DESCRIPTION

Le label Commune à découvrir

Le label "Commune à découvrir" a été créé par [Mission France Guichet](#) pour promouvoir, valoriser et militer pour la préservation du patrimoine français en mettant en avant des communes urbaines et rurales dotées d'un potentiel culturel et touristique élevé. Accompagné d'horloges pour indiquer le temps de visite à prévoir, il a pour but de sensibiliser le public en soutenant le secteur touristique national.

Le label conseille de prévoir :

- un arrêt extensible (0 horloge)
- une halte prolongée (0,5 horloge)
- quelques heures (1 horloge)
- jusqu'à une demi-journée (1,5 horloge)
- une demi-journée à une journée (2 horloges)
- une journée complète à une journée et demie (2,5 horloges)
- entre une journée et demi et deux jours (3 horloges)
- entre deux et trois jours (3,5 horloges)
- trois jours ou plus (4 horloges)

Trois mentions sont possibles :

- Culture / Patrimoine
- Nature / terroir / sport / détente
- Divertissement

Nous vous conseillons de visiter [cette page officielle](#) qui répertorie les différentes communes labellisées et propose une carte interactive pour accompagner les visites.

Pour en savoir plus sur ce label indépendant non subventionné, vous pouvez également vous rendre sur [cette page de présentation](#).

La charte du label est téléchargeable sur [la page des conditions d'usage de la marque](#).

Description du panneau label Commune à découvrir

Ce panneau est équipé de deux rails au dos qui vont lui permettre d'être fixé sur un [poteau de section 80 x 40 mm](#). Pour ce faire, il faut utiliser des [brides de fixation solides](#) (qu'il faut acheter séparément, car elles ne sont pas incluses) : ces dernières se glisseront dans les rails (une bride par rails). Notez que la boulonnerie correspondante sera livrée avec les brides.

Il intègre dans notre [gamme de panneaux de label](#) à retrouver sur notre site.

Fabriqué en aluminium 15/10^e très solide, il est rétro-réfléchissant de classe 1 et est donc visible jusqu'à 100 mètres.

Vous pouvez commander des autocollants d'horloges [sur devis](#).

Implantation du panneau de label

Le panneau est conçu pour une implantation en extérieur à l'entrée des communes labellisées.

Veuillez noter qu'il ne peut pas être fixé sur le même support que le [panneau EB10 entrée de ville](#) : il doit être implanté après ce dernier.

Découvrez aussi notre [panneau de label Apicité](#), notre panneau de [label "Ville Prudente"](#) ou encore notre [signalétique de ville et villages internet](#).

Caractéristique du panneau en aluminium

Matière : Aluminium 15/10^e

Dimensions : 1000 x 400 mm

Classe : 1

Implantation : Entrée de commune

Fixation : Sur rails (inclus)